

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Explosion du nombre de diplômés étrangers en odontologie Question écrite n° 13525

Texte de la question

Mme Katiana Levayasseur appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'explosion du nombre de diplômés en odontologie issus d'autres pays de l'Union européenne. Alors qu'en 2011, le nombre de primo-inscrits diplômés hors de France représentaient 255 praticiens, en 2022, ils représentaient 1 313 personnes, soit 19 de plus que ceux issus de la filière française d'odontologie, qui en comptait 1 294. Cette croissance, relevée par l'Ordre des chirurgiens-dentistes, interroge. En effet, alors même que la formation en odontologie est gratuite en France, le nombre de diplômés issus de filières françaises ne cesse de reculer. En cause notamment, toujours selon l'Ordre des chirurgiens-dentistes, la concurrence agressive de nombreux organismes de formation privés étrangers, notamment espagnols et portugais. Le niveau de sélection, plus accessible, doublé aux restrictions imposées dans les facultés françaises de médecine (numerus clausus) a contribué à cette fuite des étudiants français vers les pays étrangers. En plus de mettre en péril toute la filière odontologique française d'excellence, cela pèse sur les dépenses de l'assurance maladie, car si cette dernière peut effectuer des projections de dépenses à partir du nombre de diplômés issus de la filière française, il lui est matériellement impossible d'anticiper le nombre de chirurgiens-dentistes entrant en France du fait du mécanisme de la reconnaissance automatique de leur diplôme. Étant désormais plus nombreux que les chirurgiens-dentistes formés en France, ceux issus des filières étrangères contribuent à augmenter significativement la dépense globale des soins dentaires donnant une impression trompeuse de dépenses hors de contrôle. Cela entraîne alors des mesures de maîtrises des dépenses au détriment des patients et des professionnels, alors que la dépense « par tête » est en vérité stable. Aussi, elle souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour inverser cette tendance qui menace toute la filière française d'odontologie et comment il compte encourager les étudiants français à poursuivre leurs études en France.

Données clés

Auteur: Mme Katiana Levavasseur

Circonscription: Eure (2e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 13525 Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 décembre 2023, page 10842

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)